

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. 24 du Code de l'Administration Communale)

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Nicolas la Chapelle se réunira en

Séance ordinaire le mardi 17 décembre 2024 à 18h30 en mairie

Lecture des décisions du maire et des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

Ordre du Jour :

- **Affaires générales** : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 novembre 2024
- **Finances** : Signature d'une convention avec la SAF hiver 2024-2025
- **Finances** : Instauration des frais de secours sur pistes pour la saison 2024-2025
- **Tourisme** : Convention de mise à disposition de moyens de secours aux Balcons du Mont-Blanc
- **Personnel communal** : Création d'un poste de vacataire pour le gardiennage du Chalet du Marteray
- **Finances** : Ouverture des crédits d'investissement pour l'exercice 2025 avant le vote du budget primitif 2025
- **Finances** : Achat d'un terrain à des particuliers
- **Finances** : Instauration d'une redevance d'occupation du domaine public pour Orange
- **Finances** : Instauration d'une redevance d'utilisation du domaine public à des fins commerciales
- **Finances** : Signature d'une convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés avec le SITOM

Divers :

- *Repas des aînés 2024 : bilan*
- *Vœux du maire*
- *Bulletin municipal*
- *Maison des Associations : Travaux terminés et/ou en cours*

Saint Nicolas la Chapelle,
Le 12 décembre 2024

Mme le Maire,
Ghislaine JOLY

